

Alors, comment les mines font-elles pour maintenir leurs «opérations», alors que les salaires là-bas sont au moins deux fois ceux qui sont versés à nos mineurs de l'or ici au Canada?

L'hon. M. Pepin: Il est possible, par exemple, que le minerai soit plus riche aux États-Unis que celui qui existe au Canada, ou que les «opérations» y soient plus efficaces.

M. Caouette: Monsieur le président, à tout événement, il y a une chose certaine, c'est que l'exploitation des mines d'or est plus rentable aux États-Unis, aux compagnies américaines qu'elle ne l'est ici au Canada. Le ministre et nous aussi avons reçu, au mois de novembre dernier, le mémoire du Conseil économique régional du nord-ouest québécois, mémoire des villes de Val-d'Or, Bourlamaque, Sullivan et de Malartic, où il est mentionné que même ces exploitants de mines inactives recevront des subventions égalant \$44 l'once au-dessus du prix fixe de \$35, mais le Conseil économique régional attire l'attention du gouvernement sur ceci:

Nous estimons toutefois opportun de souligner certains aspects, qui furent développés tout particulièrement par différents secteurs de la région du nord-ouest québécois, mais qui affecteront également toutes les régions concernées au Québec comme en Ontario, d'une façon plus ou moins grave, suivant la situation des différentes localités:

1. La fermeture massive des mines d'or pourrait occasionner des problèmes socio-économiques désastreux, qui accablent certains centres et leurs populations à la faillite totale.

Le ministre a pris cela en considération. Il a déclaré ce matin que c'est surtout en vue des problèmes socio-économiques que le gouvernement consent à maintenir ou à continuer le versement de subsides aux mines d'or.

Maintenant, c'est encore le ministre qui nous le disait que cette façon d'agir ne signifiait pas qu'il voulait voir les mines d'or demeurer en «opération», mais que c'était plus spécialement pour leur permettre de mourir à petit feu. Nous continuons à leur verser des subsides pour ne pas trop déranger les conditions sociologiques de ces régions afin de permettre aux mines de s'éteindre en douceur.

• (3.20 p.m.)

Mais, monsieur le président, je maintiens que même si nous avions d'autres sortes d'industries secondaires, encore là, le gouvernement n'aimerait pas voir fermer toutes les mines d'or de notre région. Et c'est une des régions les plus importantes du Canada au point de vue de production d'or.

Et si toutes ces mines cessaient leur exploitation demain, si nous n'avions aucune production d'or au Canada, le ministre serait peut-être le premier à s'en plaindre, parce que

nous nous servons de cette production pour transiger avec bien des pays du monde par l'intermédiaire des États-Unis qui, eux, acceptent l'or comme moyen d'échange, acceptent l'or contre les produits dont nous avons besoin, acceptent l'or pour payer nos déficits commerciaux avec eux ou avec d'autres nations.

Cependant, nous sommes conscients que d'autres solutions peuvent remédier au problème. Nous sommes conscients qu'éventuellement ces mines d'or...

[Traduction]

M. le président: A l'ordre. Je dois signaler au député que son temps de parole est écoulé. Désire-t-il poursuivre? Le comité consent-il à l'unanimité à ce que le député poursuive?

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Caouette: Monsieur le président, je remercie le comité de me donner l'occasion de continuer, pendant quelques minutes, mes observations sur cette résolution très importante qui, surtout, concerne plus spécialement la région que je représente à la Chambre des communes, parce que nous sommes exactement au cœur du problème, pour ainsi dire, dans le nord-ouest du Québec.

Je voudrais, à ce stade, continuer à citer le mémoire que le Conseil économique régional du nord-ouest québécois présentait à l'honorable ministre, au très honorable premier ministre (M. Pearson) et à l'honorable ministre des Finances (M. Sharp), au mois de novembre dernier, soit il y a environ un an. Voici ce que le Conseil disait, avec l'appui des municipalités ou des villes concernées:

La nécessité pour les travailleurs de l'industrie de l'or à recevoir des salaires à parité avec les travailleurs occupés dans l'extraction des métaux de base.

Or, dans la région de Val-d'Or et de Malartic, l'honorable ministre est au courant du fait qu'il y a une disparité à peu près inqualifiable des salaires. Au fait, un mineur travaillant pour une certaine mine d'or va peut-être gagner jusqu'à \$1 de moins l'heure qu'un mineur à l'emploi de la mine Noranda ou d'une mine dans le nord-est ontarien, et pourtant les conditions de vie sont les mêmes. Le coût de la vie est exactement le même à Val-d'Or et à Malartic qu'il l'est à Rouyn, et si le mineur qui a une famille gagne \$1 de moins l'heure que celui qui travaille à la mine Noranda, à la mine Quemont ou à la mine Lac Dufault, à ce moment-là, monsieur le président, il y a un écart qui ne tient pas debout, car les mines ne peuvent pas payer davantage, justement, parce qu'elles n'en ont pas les moyens. C'est pourquoi les villes de Bourlamaque, de Val-d'Or, de Malartic, de